

6 Société et Culture

La Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO)

Une " ambassadrice " pour les femmes

Prissilia. M. MOUITY

Libreville/Gabon

AU Gabon, plusieurs actions sont menées en faveur de la femme. Certaines d'entre elles visent la promotion de la santé de la femme, son autonomisation et la protection de ses droits, etc. Pour l'effectivité de toutes ces actions, plusieurs acteurs non étatiques (ONG, associations, fondations) agissent dans les domaines précités et accompagnent généralement les femmes vulnérables.

Au nombre de ces acteurs: la Fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO).

Créée par la Première dame en 2011, la Fondation Sylvia Bongo Ondimba pour la Famille a pour but de contribuer à l'améliora-

tion des conditions de vie des populations vulnérables, au nombre desquelles figurent les femmes. Pour la Première dame, l'émanicipation de la femme passe par la santé, son intégration dans le tissu économique et la pleine jouissance de ses droits.

Très active d'ailleurs dans la promotion des droits de la femme, la FSBO veut sensibiliser la population à la problématique des violences faites aux femmes. Par ses actions, elle veut briser le silence autour de ce fléau qui touche 2/3 des femmes gabonaises.

Ainsi, une des premières initiatives de cette fondation était : la mise en place d'une action globale de lutte contre les violences faites aux veuves à travers le centre "Mbandja". Cette bienveillante structure a



Photo : DR

A travers diverses actions, la fondation Sylvia Bongo Ondimba (FSBO) œuvre pour la santé de la femme et la protection de ses droits.

apporté à de centaines de Gabonaises, un soutien psychologique et un appui dans leurs démarches administratives et facilité l'accès à leurs droits.

C'est également grâce à l'engagement et au plaidoyer de Sylvia Bongo On-

dimba, au travers de sa Fondation, que le 23 juin a été déclaré "Journée internationale des veuves" par les Nations-Unies. Une première, tout à l'honneur de notre pays.

En dehors des actions menées contre les violences

faites aux femmes (spoliation des veuves, etc), la FSBO s'illustre aussi dans l'autonomisation de la femme. En 2011, elle a lancé le microcrédit "Akassi", dédié aux Activités génératrices de revenus, afin de stimuler l'autoentrepreneuriat chez les femmes. Cette initiative a pu bénéficier à des nombreuses compatriotes volontaires, n'ayant pas accès aux circuits conventionnels d'obtention de crédits au sein des banques commerciales et autres structures de microfinance.

Toujours dans sa lancée en faveur de la gent féminine, la FSBO s'est engagée, depuis 2013, dans la lutte contre le cancer au Gabon, et en particulier contre les cancers du sein et du col de l'utérus. A travers son programme intitulé " Agir

contre le cancer", la fondatrice de la FSBO a ainsi voulu se pencher sur la santé de la femme et réduire l'incidence et la mortalité liées aux cancers féminins les plus fréquents dans notre pays.

Il faut dire que depuis le lancement des campagnes de sensibilisation "Octobre Rose" en 2014, 37 838 femmes ont été dépistées dans 48 structures de santé à travers le territoire national. Et, en février 2017, la Fondation a inauguré son projet-phare, la Maison d'Alice. Une structure qui offre aux malades du cancer ne disposant pas de solutions, des logements à proximité de l'Institut de cancérologie de Libreville, un hébergement gratuit et un accompagnement psychologique et social.

Violences : les femmes, plus victimes que les hommes !

F.B.E.M

Libreville/Gabon

"NOTRE pays a ratifié la plupart des traités internationaux relatifs aux droits de l'Homme, dont la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Malgré cet arsenal juridique, on observe que les violences basées sur le genre demeurent un phénomène qui se pose avec acuité au Gabon". Ainsi débute l'enquête nationale sur les Violences basées sur le genre (VBG). Une étude menée conjointement par le ministère de la Santé, de la prévoyance sociale et de la solidarité nationale et le Fonds des Nations-Unies pour la population (UNFPA). Elle révèle que les femmes, sur les questions de violences, sont, de loin, les plus touchées que les hommes. Le document indique, par exemple, que 2 victimes sur 3 des violences physiques sont des femmes, soit 66,2%. Cette tendance est d'ailleurs plus accentuée en ce qui concerne les violences économiques (privations de finances, interdiction de travailler, etc.) et sexuelles, où les femmes représentent près

de 9 victimes sur 10 (respectivement 92,6% et 92,4%).

Pour les enquêteurs, ces données « reflètent le statut de l'homme comme principal pourvoyeur des ressources du ménage d'une part, et de chef de famille d'autre part. » Aussi, ce dernier estime-t-il, à tort, « avoir le droit d'user à sa convenance de tous les biens du ménage. Y compris de sa conjointe. »

Il n'y a qu'au niveau des violences psychologiques et verbales que les hommes sont légèrement plus atteints que les femmes, avec respectivement 51,7% contre 48,3%



Photo : N.O.

Qu'elles soient physiques, économiques ou sexuelles, les violences subies par les femmes continuent d'être une préoccupation au Gabon.

et 53,8% contre 46,2%. Une inversion de l'impact de la violence qui peut traduire « la réaction des femmes aux multiples violences dont elles sont victimes de la part des hommes », tempère d'ailleurs le rapport.

Cette enquête nationale a été bouclée en mai 2016. Elle a nécessité douze mois pour son élaboration, et s'est déroulée auprès de 2 500 personnes âgées de plus de 15 ans, à travers le territoire national. Ce rapport entend servir de base à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre au Gabon.

et 53,8% contre 46,2%. Une inversion de l'impact de la violence qui peut traduire « la réaction des femmes aux multiples violences dont elles sont victimes de la part des hommes », tempère d'ailleurs le rapport.

Cette enquête nationale a été bouclée en mai 2016. Elle a nécessité douze mois pour son élaboration, et s'est déroulée auprès de 2 500 personnes âgées de plus de 15 ans, à travers le territoire national. Ce rapport entend servir de base à l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre au Gabon.

Focus sur une association

"Cri de femmes" à l'écoute des victimes

R.H.A

Libreville/Gabon

Écouter les femmes victimes de sévices corporels, moraux ou verbaux. C'est la mission que s'est assignée l'ONG "Cri de femmes", depuis 2014.

L'ORGANISATION non gouvernementale (ONG) "Cri de femmes" a officiellement ouvert ses portes le 4 septembre 2014. Pour son bon fonctionnement, sa présidente, Caléopie Elloue, s'est associée à 413 membres, pour se battre, afin de sortir les femmes des violences auxquelles elles sont exposées. En couple, en milieu professionnel, dans les églises, bref, selon la présidente, les milieux dans lesquels se déroulent ces actes sont légion.



Photo : R.H.A

Caléopie Elloue, présidente de l'ONG "Cri de femmes".

C'est parce que près de « 70% femmes sont victimes de violences dans le monde qu'il faut briser le silence. » C'est la mission que s'est assignée la responsable de cette association qui, aujourd'hui, compte près de

200 cas de violences faites aux femmes dans son registre. On y retrouve, péle-mêle, des viols sur mineures, des mariages précoces dans les zones rurales, des violences en milieu professionnel,



Photo : R.H.A

"Cri de femmes" milite pour la fin des violences sur les femmes.

scolaire et des cas d'inceste.

À celles là viennent se greffer une autre catégorie : des violences verbales caractérisées par des injures publiques ou devant les enfants, entre conjoints. La responsable de "Cri de femmes" tire la sonnette d'alarme et rappelle la place importante de la femme au sein de la société: « Les violences faites

aux femmes doivent être l'objet par lequel tout le monde doit s'impliquer pour éradiquer ce fléau », lance Caléopie Elloue.

Dès qu'elle a ouvert les portes de cette ONG, elle a reçu près de 100 couples. Les années qui ont suivi ont été marquées par des plaintes de près de 200 femmes, adolescentes et même enfants victimes d'agression. Parfois accom-

pagnées de leurs mères, ou même seules, des jeunes filles vont régulièrement confier les sévices qu'elles subissent de la part de leurs géniteurs ou beaux-pères.

Pour de meilleurs résultats, Mme Elloue est entourée d'un huissier, d'un médecin et, souvent, de magistrats qui l'accompagnent dans les procédures juridiques. « Toute personne victime de violence est d'abord examinée par notre médecin, puis conduite au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) pour établissement d'un certificat médical légitime. La suite, c'est la convocation qui nous permet d'entendre les deux parties », explique la présidente de l'ONG. Elle rappelle que son action ne peut aller loin que si les femmes décident de briser leur silence en composant le numéro mis à leur disposition.